

# Projet de mise en place d'un Pool PV en Tunisie

Présenté par Mourad El Aroui

04 Février 2026





# Introduction

Les événements de janvier 2011 ont marqué un tournant pour le marché tunisien de l'assurance : ils nous ont rappelé que face aux violences politiques, aucun acteur ne peut agir seul.

Face à cette réalité, il est de notre responsabilité, en tant que réassureur national, de proposer des solutions adaptées, crédibles et solides.

Après les événements de 2011, le marché tunisien reste exposé aux risques socio-politiques. Comment mieux protéger nos entreprises et renforcer notre résilience collective ?

## Situation actuelle

Jusqu'à présent, faute de mécanismes nationaux structurés, la quasi totalité des affaires de violences politiques est directement placée sur le marché international.

- GEMP et ATS exclus par défaut de la police originale, rachat possible
- Limite : 25 % des existences par risque
- Volumes de primes : 14,7 M DT (traités) + 5,8 M TND (facultatives)
- Forte dépendance à la réassurance internationale



# Constat

## Couverture Inadéquate

Pas de couverture automatique spécifique.

## Exposition dispersée

Manque de consolidation des risques

## Faible rétention locale

Dépendance excessive aux marchés étrangers.

## Absence de données centralisées

Difficulté d'évaluation et de gestion.

## Manque de structure nationale

Absence de mécanisme collectif et structuré.

Les événements de janvier 2011 ont mis en évidence les limites de notre système actuel et la dépendance accrue au marché international.

# La Solution?

A large graphic on the left side of the slide features a cluster of blue gears of various sizes interlocked against a light blue background. The background has faint, abstract technical drawings and blue lines.

Faute de mécanisme structuré, il est donc nécessaire de réorganiser nos forces et de mutualiser nos capacités.

Pour pallier au manque de capacité, la solution optimale pour le marché Tunisien pour le développement efficace de cette couverture serait de créer un pool des violences politiques.

**Unir nos forces pour une meilleure résilience.**

# Pourquoi un Pool ?

Parce que notre marché a montré ses limites face à ce type de risques. Il est important de créer un outil collectif qui protège le marché et soutient l'économie.



## Mutualisation des capacités

Partage des risques et augmentation des garanties disponibles.



## Meilleure gestion des sinistres de masse

Réponse coordonnée et efficace en cas d'événements majeurs.



## Tarification homogène

Des prix justes et stables pour tous les assurés.



## Réduction de la dépendance externe

Renforcement de la souveraineté du marché national.

# Proposition : Un pool national de violences politiques

## Création d'un Pool national

Dédié aux risques de violences politiques.

## Membres

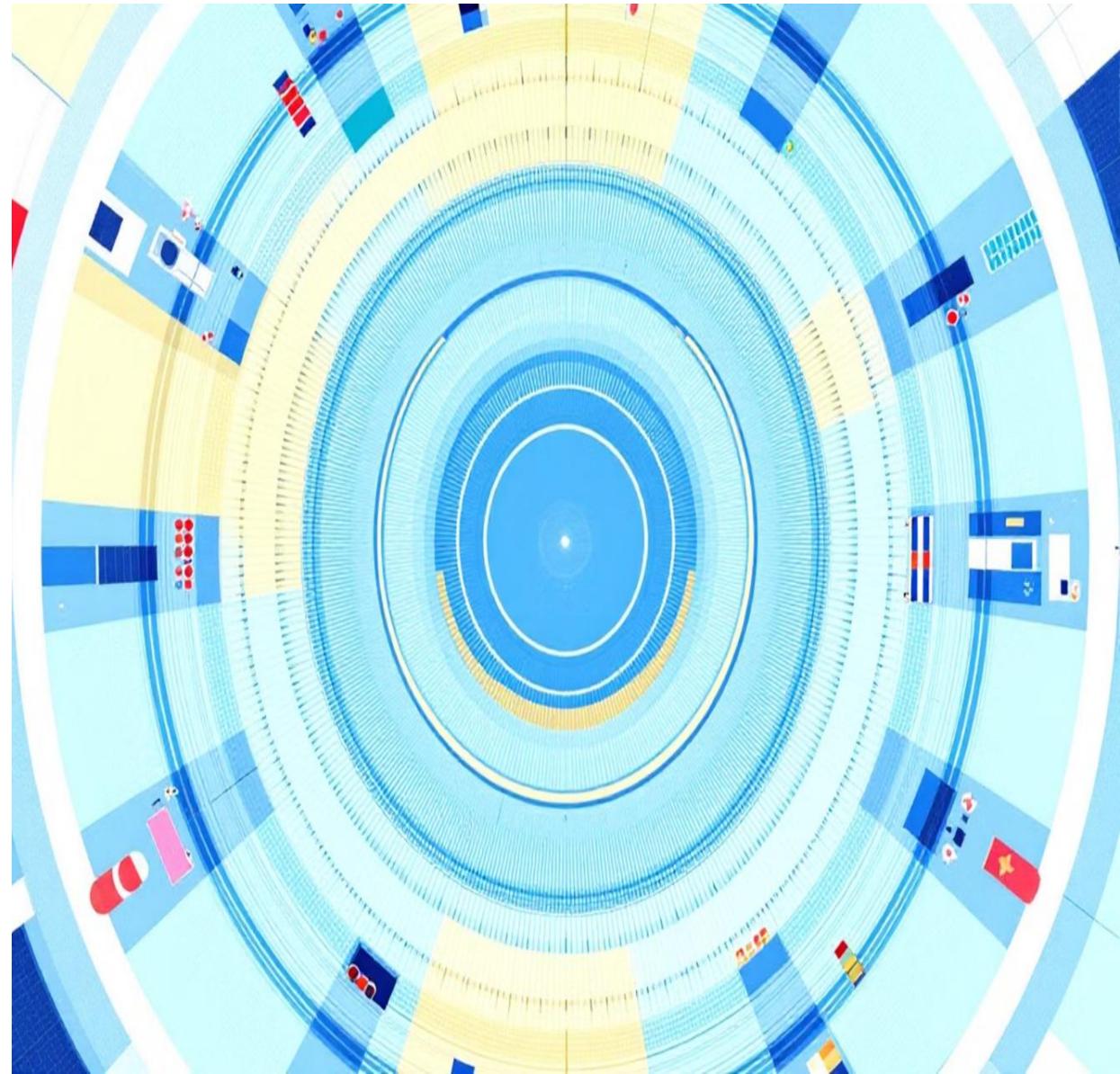
Toutes les compagnies d'assurances opérant en Tunisie.

## Gestion

Assurée par Tunis Re, le réassureur national.

## Garanties

GEMP, ATS, et Violences Politiques élargies.



## Architecture de Gestion du Pool PV

# FONCTIONEMENT DU POOL PV



# Modalités de mise en place



## Tarification

Un taux de base sera défini en fonction de la nature d'activité, des limites de garantie, et de la localisation géographique des risques.



## Conditions de Souscription

Elles incluront des critères clairs concernant la somme assurée et l'application des franchises, adaptés au profil de risque.



## Aspects Juridiques et Administratifs

L'élaboration d'un protocole d'accord entre les compagnies et l'harmonisation d'un wording commun sont essentielles pour la cohésion du Pool.

# Impact Stratégique du pool

« Un levier stratégique pour renforcer la stabilité et la confiance dans le marché tunisien. »



## Stabilité du Marché

Réduction de la volatilité et renforcement de la confiance des différents acteurs.



## Soutien à l'Économie

Protection des entreprises et encouragement à l'investissement.



## Résilience Collective

Capacité accrue à faire face aux chocs imprévus.



## Collaboration Accrue

Unir les acteurs pour un objectif commun.

# Avantages du pool

## Mutualisation des risques

### Mutualisation

- Partage
- Solidarité
- Cohésion

partage des expositions et  
augmentation de la capacité du  
marché

## Sécurité financière

### Sécurité

- Protection
- Stabilité
- Confiance

limitation de l'impact des  
sinistres majeurs et  
amélioration de la solvabilité

## Développement de l'expertise

### Expertise

- Compétence
- Expérience
- Innovation

montée en compétence  
technique et meilleure gestion  
des risques complexes

## Renforcement de la solidité du marché

### Crédibilité

- Transparence
- Fiabilité
- Attractivité

crédibilité accrue vis-à-vis  
des réassureurs et des  
investisseurs

# Résilience du marché tunisien des assurances



# Merci pour votre attention

Siège Social - Tunis : 12, Avenue du Japon Montplaisir - B.P 29 - 1073 Tunis

Tél. : (216) 71 904 911- Fax: (216) 71 904 930

E-mail : tunisre@tunisre.com.tn [www.tunisre.com.tn](http://www.tunisre.com.tn)

[www.linkedin.com/company/tunis-re](http://www.linkedin.com/company/tunis-re)

